



METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE AU SERVICE DU PROJET

Quelle place pour la participation des personnes accompagnées dans les établissements sociaux et médico-sociaux ?

Plus de vingt ans après la loi 2002-2, la réflexion sur les enjeux et les conditions de réussite s'est approfondie. Les initiatives et expérimentations se sont multipliées, tandis qu'un cadre légal, parfois contraignant, s'est progressivement instauré.

Aujourd'hui, la participation des personnes est au cœur de l'action sociale et médico-sociale, quel que soit le champ d'activité. Elle doit être appréhendée, non plus comme un accessoire souhaitable, mais comme un des **piliers de la légitimité et du bon fonctionnement de toute organisation sociale et médico-sociale**.

Bref, pas de modèle socio-économique viable sans **articulation avec une démarche de participation construite et intégrée à la gouvernance, au projet de service, au projet d'établissement**.

Objectifs

- Comprendre la notion de participation
- Analyser le déploiement de la participation dans les politiques sociales et médico-sociales
- Appréhender les enjeux de la participation
- Aborder la mise en œuvre de la démarche participative
- Repérer les conditions de réussite de la participation

Programme

- Etymologie, définition, repères historiques et juridiques, place dans les politiques sociales et médico-sociales
- Principales instances participatives sur le champ social et médico-social
- Les enjeux politiques et éthiques
- Gains, risques et effets pervers de la participation
- Les freins et leviers dans la mise en œuvre d'une démarche participative

Formation en présentiel

Durée :

1 jour- 7 heures

Public et prérequis :

Administrateurs

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Echange avec les participants
- Remise de supports écrits et atelier d'analyse collective

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

Anouk GRAYON

Tarif inter : 290 € / stagiaire / jour

Personnes en situation de handicap :

Pour nous faire part de vos besoins éventuels, contacter la référente Handicap : Amélie Renard a.renard@uriopss-pdl.fr